



Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1. **Débitrice: Swiss Dealing SA en liquidation**, c/o Kinzer Conseil SA, rue Fendt 10, 1201 Genève
2. **Déclaration de faillite:** 08.03.2013
3. **Procédure:** Faillite bancaire
4. **Délai de production:** 19.04.2013
5. **Lieu de la faillite:** Genève
6. **Remarques:** Liquidatrice de la faillite: L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA.
Les productions doivent être adressées à la liquidatrice de la faillite. Les créanciers et les personnes qui ont des revendications à faire valoir sur des biens détenus par la société faillie sont priés de produire en mains de la liquidatrice de la faillite, dans le délai imparti, leurs créances ou revendications, en y joignant les moyens de preuve y relatifs.
Les créances qui devraient être inscrites dans les livres de la société faillie doivent également être produites.
Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à la liquidatrice de la faillite (L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA ; Tél : +41 (0)31 327 91 00; E-Mail: info@finma.ch).
Pour les questions relatives à cette procédure, voir la publication sur le site: <http://www.finma.ch/d/sanktionen/insolvenzen/Seiten/insolvenzen.aspx>.

L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers
FINMA
3003 Berne

00879213

